



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

commerce international

Question écrite n° 58919

Texte de la question

Récemment en visite à Brazzaville pour le deuxième sommet sur la préservation des forêts du bassin du Congo, le chef de l'État a plaidé pour une mise en valeur de ce patrimoine conformément aux « règles du développement durable et de la bonne gouvernance ». Il a également souligné l'importance de lutter contre le commerce illicite de bois tropical, qui représenterait mondialement entre 10 à 15 milliards d'euros de manque à gagner pour les économies des pays en développement. Or il n'y a pas de contrôle sérieux de l'exploitation forestière et les sanctions, quand il y en a, ne sont pas dissuasives, ce qui permet à de très nombreuses d'entreprises peu scrupuleuses de travailler dans le bassin du Congo au détriment des populations locales, de la faune et de la flore de ce bassin. Parmi elles, bon nombre d'entreprises françaises sont identifiées et directement incriminées. Réparties sur plus de deux cents millions d'hectares, les forêts d'Afrique centrale constituent le deuxième bassin forestier du monde après l'Amazonie. Elles renferment de nombreuses espèces d'animaux et de plantes uniques au monde aujourd'hui menacées par la surexploitation et le braconnage. Il est même à craindre que, d'ici à quelques années, les forêts d'Afrique centrale soient contrôlées à 90 % par des intérêts étrangers, ce qui signera la destruction programmée du deuxième « poumon » de la planète. Compte tenu de cette grave situation où la France a ses responsabilités et du fait que les Français ne se nourrissent plus de belles paroles, mais d'actes, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de lui indiquer les mesures urgentes que le Gouvernement entend prendre dans ce dossier, notamment concernant l'instauration d'un système de sanctions dissuasif à l'encontre des entreprises étrangères pilleuses (et notamment les françaises).

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58919

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mars 2005, page 2086